

75 de moins qu'en septembre, et \$2,836,989.02 de moins qu'en octobre. La plus forte augmentation dans cet espace de temps a été celle de l'escompte des billets et des lettres de change par la banque de Montréal, au montant de \$1,304,133.22.

Depuis novembre il y a eu diminution dans le total des billets et des lettres de change escomptés par les banques en Ontario et en Québec.

5. Les dépôts en septembre se sont élevés à.....	\$30,692,203 23
Et en novembre à.....	31,233,334 46

Ce qui fait une augmentation de.....	<u>\$541,131 23</u>
--------------------------------------	---------------------

La circulation en septembre s'est élevée à.....	\$9,134,920 00
Et en novembre à.....	8,703,961 00

Ce qui fait une diminution de.....	<u>\$430,959 00</u>
------------------------------------	---------------------

6. La confiance publique s'est rétablie.

7. Je ne le crois pas.

8. Environ le tiers des engagements payables à demande : circulation et balances de comptes courants.

9. Je ne le pense pas ; mais il peut y avoir à certaines saisons des raisons spéciales d'augmenter le fonds de réserve des banques.

10. Un dixième du capital versé.

11. Je pense que plusieurs banques gardent des billets provinciaux en vertu d'un arrangement qui ne leur permet pas de s'en servir au lieu d'espèces dans leurs transactions ordinaires ; mais je ne sais pas quel montant chaque banque possède de ces billets. La banque de Gore est convenue de placer en bons provinciaux une partie considérable de son fonds de réserve ; mais il n'y a pas de convention qui empêche cette banque de se servir de ces billets dans le cours ordinaire de ses transactions. Le montant à garder n'a pas été fixé ; mais depuis l'arrangement conclu avec la banque de Montréal, la somme moyenne a été de \$172,902.00.

En octobre 1866, la banque de Montréal émit un ordre qui exigeait, après un court avis, un règlement en espèces ou en équivalents d'espèces aux endroits où les banques ont des agences, au lieu de régler comme auparavant par chèque sur les maisons-mères.

Des représentations ayant été faites au gérant principal de cette banque sur les graves conséquences de cette décision et sur les pertes qu'entraîneraient la nécessité de garder une plus forte somme en espèces et l'impossibilité où l'on serait par là-même de transiger autant d'affaires qu'auparavant, si ces instructions étaient mises à effet, cet agent consentit de suite à retirer les ordres récemment donnés. En retour de cette concession, la banque de Gore convint de prendre des billets provinciaux, comme je l'ai dit plus haut.

12. La banque de Gore règle ses balances avec les autres banques d'Hamilton, tous les jours. L'arrangement est comme suit : avec la banque de Montréal et la banque de l'Amérique Britannique du Nord, le règlement se fait en espèces ou en papier légal ; avec les autres banques, on règle par chèques sur Toronto ou Montréal. Cet arrangement n'empêche pas de régler d'une autre manière quand il y a avantage pour les deux banques, comme par traite sur New-York, lettres de change au sterling, etc.

13. Les événements dont parle la question 13, ont eu pour effet de paralyser le commerce et de faire tomber le prix du grain ; mais, grâce au rétablissement de la confiance, cet état de choses a été de courte durée.

14. On peut le voir en se reportant aux circulaires des courtiers de Toronto et de Montréal. A Hamilton, il n'y a pas de marché pour les fonds et il ne s'y publie pas de cotes des effets canadiens.

15. Pendant le mois d'octobre dernier, les cotes hebdomadaires du change de banque sur Londres à soixante jours de vue ont été de 9 @ 9½, 9½ @ 9½, 9½ @ 9½ et 8 à 8½ pour cent. Ces cotes sont celles de Montréal. Dans le Haut-Canada, le prix est généralement plus élevé.

Nous voyons ici peu de change particulier.